



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS DE SIX ADJOINTS ADMINISTRATIFS
de l'intérieur et de l'outre-mer pour la préfecture de la Région Guadeloupe au titre de l'année
2022

Postes offerts :

INTITULE	NOMBRE DE POSTES OFFERTS
Responsable site Saint-Phy	1
Assistant(e) financier(e)	1
Agent instructeur réglementation générale	1
Gestionnaire RH	1
Gestionnaire RH "Santé"	1
Archiviste	1

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au **20 mai 2022**

Le formulaire pour l'inscription et la notice relative au recrutement qui précise, notamment, les conditions requises pour concourir sont disponibles :

- par téléchargement sur le site internet de la préfecture de Basse-Terre :
www.guadeloupe.gouv.fr, rubrique « publications – recrutement concours et examens – recrutement sans concours d'adjoints techniques »

Il appartient aux candidats de vérifier qu'ils remplissent bien les conditions.

Calendrier :

Date limite du retrait du formulaire	19 juin 2022, 12 heures (heure locale) par téléchargement sur le site internet de la préfecture de la région Guadeloupe : www.guadeloupe.gouv.fr , rubrique « publications - recrutement »
Clôture des inscriptions	20 juin 2022, cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions par voie postale , adressées à : Préfecture de la région Guadeloupe SGC – PPAS – Recrutement Mobilité – Rue Lardenoy – 97100 Basse-Terre 20 juin 2022, 23h59 pour les inscriptions par courriel à recrutementsc@guadeloupe.gouv.fr
Examen des dossiers par la commission	Entre le 27 et le 30 juin

Nombre de postes à pourvoir : 6 postes

Localisation des postes : Préfecture de la région Guadeloupe
Direction Déconcentrée
BASSE-TERRE

Les candidats sont priés de bien vouloir indiquer le poste qu'ils souhaitent occuper.

Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions requises pour accéder aux emplois publics à savoir :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- Jouir de ses droits civiques
- Se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions éventuelles portées sur le bulletin n° 2 ne sont pas compatibles avec l'exercice des fonctions d'agents publics ;
- Se trouver en position régulière au regard du Code du service national
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap ;

Composition du dossier d'inscription :

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un formulaire d'inscription dûment complété et signé
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'études du candidat ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés. Le candidat peut joindre à l'appui de son curriculum vitae les justificatifs souhaités (certificats et contrats de travail, attestations d'employeurs ou de formation)
- Une photocopie de la pièce d'identité,
- Une photocopie du permis de conduire,

Procédure de recrutement :

L'examen des dossiers de candidatures est confié à une commission de sélection composée d'au moins trois membres. Au terme de l'examen, la commission procède à la sélection des candidats. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien d'une durée de 20 minutes.

A l'issue des auditions des candidats, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Pour tous renseignements :

site internet de la préfecture : www.guadeloupe.gouv.fr

courriel : recrutementsc@guadeloupe.gouv.fr

gestionnaires du recrutement : paule-aimee.rodach@guadeloupe.gouv.fr

regine.monrose@guadeloupe.gouv.fr